

Palais des Sports - Restructuration, agrandissement et modernisation - Approbation de l'Avant-Projet Définitif (APD) - Lancement de la consultation des entreprises - Demandes de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Lors de la séance du 10 octobre 2002, le Conseil Municipal :

- a approuvé le programme des travaux pour la restructuration, l'agrandissement et la modernisation du Palais des Sports, le coût et l'échéancier prévisionnel ;
- a autorisé M. le Maire à lancer la consultation pour la désignation du maître d'œuvre ou du groupement de concepteurs ;
- a autorisé M. le Maire à solliciter l'aide financière de l'État, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon ...

Pour rappel, le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre a été fait à l'issue d'un appel d'offres restreint lancé dès le 8 novembre 2002. La Commission d'Appel d'Offres siégeant en jury conformément aux dispositions prévues au Code des Marchés Publics, article 74-II-3-a, dans le cadre de la sélection de candidatures a retenu 5 (cinq) candidats admis à présenter une offre. Le 14 mars 2003, la Commission d'Appel d'Offres siégeant en jury a retenu l'équipe de maîtrise d'œuvre composée comme suit :

- Les Ateliers d'Architectes CHABANNE (LYON)
- Bureau d'Études GIRARD & BAYLE (SAINT-ÉTIENNE)
- Bureau d'Études VALLET & TASSIN, b.e.t. Fluides (SAINT-ÉTIENNE)
- Bureau d'Études AGIBAT, b.e.t. Structures (ÉCULLY)
- Bureau d'Études THERMIBEL, b.e.t. Acoustique (GRENOBLE)
- Bureau d'Études BEST, (LYON).

La Commission d'Appel d'Offres a également retenu, à l'issue d'un appel d'offres ouvert :

- SOCOTEC pour les missions de contrôle technique
- PMM pour la mission de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (mission SPS).

L'équipe de maîtrise d'œuvre Atelier d'Architectes CHABANNE a confirmé qu'elle respectera l'enveloppe financière arrêtée dans le marché de maîtrise d'œuvre à un montant de 7 000 000 € HT auquel il convient d'ajouter les honoraires et dépenses diverses et imprévues, les tolérances et la TVA, la totalité correspondant au coût global fixé à 11 500 000 € toutes dépenses confondues en valeur octobre 2002, par la délibération d'octobre 2002.

Différents comités de pilotage se sont tenus associant l'ensemble des partenaires (Ville, Communauté d'Agglomération, représentants des clubs utilisateurs, ...).

- 30 octobre 2002 : premier Comité de Pilotage - Lancement de l'opération
- 18 décembre 2002 : Comité de pilotage relatif aux orientations prises par la Ville et à la présentation du programme devant faire l'objet de la consultation des maîtres d'oeuvre.
- 21 mars 2003 : réunion de lancement des études avec l'équipe de maîtrise d'oeuvre retenue.
- 18 juin 2003 : Comité de Pilotage relatif à la présentation des éléments d'études d'Avant-Projet Sommaire (APS).
- Remise du dossier APD : 22 septembre 2003.

Présentation du projet

Le parti urbain :

- Insertion dans le site et principe global

Une composition fluide et dynamique

La création d'un volume d'entrée permet de répondre au programme de manière simple : l'image est retravaillée, les différents flux sont gérés, les surfaces sont optimisées.

Une nouvelle dimension de l'édifice : il s'ouvre sur la ville.

Le Palais des Sports se positionne comme un véritable signal d'entrée de ville.

On crée ainsi une cinquième façade, la façade Sud-Est, requalifiée sur toute la longueur de l'îlot, affirmant ainsi l'ampleur du projet urbain.

Le parti architectural :

Le nouveau projet vise à souligner les aspects manquants de l'architecture existante en jouant sur le thème de la transparence. Le choix des matériaux répond à cette thématique : bardage perforé, verre transparent, verre translucide.

Organisation et relations internes

Les piétons peuvent accéder des deux côtés du hall traversant en mezzanine.

La coursive à l'étage permet maintenant de faire le tour de la salle d'honneur et favorise un accès aux tribunes depuis ce niveau, y compris les tribunes mobiles.

Coût global de l'opération :

Le coût global de l'opération est estimé à 11 500 000 € TTC, valeur octobre 2002. Il se décompose comme suit :

	En Euros
Études préalables (dont l'étude géotechnique, des compléments de levés topographiques), frais divers (publicités, reprographie, ...), assurances construction, mobilier de première dotation, imprévus	800 000
Honoraires de maîtrise d'oeuvre, de contrôle technique, de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé	1 100 000
Sous-total (1) HT	1 900 000
Montant des travaux de bâtiment	6 600 000
Montant des aménagements des abords	370 000
Tolérances d'ordre contractuelles	530 000
Imprévus	200 000
Sous-total (2) HT	7 700 000
Montant total Hors Taxes	9 600 000
Montant global Toutes Taxes Comprises (arrondi à)	11 500 000

Plan de financement prévisionnel

Compte tenu des réponses apportées aux différentes demandes de subvention, le plan de financement peut être arrêté comme suit :

		En Euros
État	Fonds National d'Aménagement du Territoire - FNADT	
	Tranche 1	762 245
	Tranche 2	228 673
	Fonds National de Développement du Sport - FNDS	762 245
Région		1 525 000
Département	Subvention	1 525 000
	Programme CITE	1 000 000
CAGB		1 525 000
Ville de Besançon	BP 2003/2004/2005	4 171 837
		11 500 000

La Ville s'engage à prendre en charge sur ses budgets les financements non acquis.

Pour permettre une affectation précise et spécifique des subventions accordées par l'État sur ses différents programmes, une décomposition en trois tranches du programme et du plan de financement figure en annexe.

Échéancier prévisionnel de l'opération

- * 22 septembre 2003 : Délibération du Conseil Municipal validant les études d'Avant-Projet Définitif
- * Délai des études de projet : 12 semaines soit le lancement de la consultation des entreprises d'ici la fin de l'année 2003, début d'année 2004
- * Ouverture des plis des entreprises : CAO de mars 2004
- * Choix des entreprises : CAO de début avril 2004
- * Date prévisionnelle de début des travaux : mai 2004
- * Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : juin 2005
- * Ouverture au public : septembre 2005

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le dossier Avant-Projet Définitif remis par l'équipe de maîtrise d'œuvre dont ATELIERS D'ARCHITECTES CHABANNE est le mandataire,

- engager les travaux de restructuration, d'agrandissement et de modernisation du Palais des Sports conformément au dossier des études d'Avant-Projet Définitif,

- autoriser M. le Maire à signer les marchés de travaux après appels d'offres, le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 2003 et suivants à l'imputation budgétaire 90.411.2313.03618. 33000, étant précisé que pour les avenants entraînant une augmentation supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,

- autoriser M. le Maire à solliciter l'aide financière de l'État, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et de tout autre organisme ayant vocation à participer à la construction d'équipements sportifs de ce niveau, aides qui seront inscrites par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception des notifications attributives, en recettes à l'imputation 90.411.1321/1322/1323/1325/1328.03618. 33000.

Plan de financement - Annexe

Dépenses			Recettes	
Tranches	Nature des travaux	Montant	Origine	Montant
1	Démolition - Structure béton	930 000,00 €	FNADT 1	762 245,00 €
	Charpente métallique	300 000,00 €		
	Façade	55 000,00 €	Région	510 875,00 €
	Étanchéité	250 000,00 €		
	Chauffage - Ventilation	854 000,00 €	Département	845 875,00 €
	Abords et VRD	400 000,00 €		
	Montant des travaux	2 789 000,00 €	CAGB	510 875,00 €
	Honoraires équipe concepteurs		Ville	662 150,00 €
Contrôleur technique	503 020,00 €			
	Total 1	3 292 020,00 €	Total	3 292 020,00 €
2	Couverture, bardage	470 000,00 €	FNDS	762 245,00 €
	Menuiseries extérieures	667 000,00 €		
	Menuiserie intérieure	185 000,00 €	Région	655 750,00 €
	Métallerie serrurerie	318 000,00 €		
	Isolation, peinture, plâtrerie	476 000,00 €	Département	1 085 750,00 €
	Revêtements de sol	214 000,00 €		
	Électricité	789 000,00 €	CAGB	655 750,00 €
	Courants faibles	360 000,00 €		
	Montant des travaux	3 479 000,00 €	Ville	957 725,00 €
	Honoraires équipes concepteurs		Ville	957 725,00 €
	Contrôleur technique			
Coordonnateur SPS				
Bureaux d'études spécialisés	638 220,00 €			
	Total 2	4 117 220,00 €	Total	4 117 220,00 €
3	Ascenseur	25 000,00 €	FNADT 2	228 673,00 €
	Parquets sportifs	135 000,00 €		
	Tribunes et équipements sportifs	345 000,00 €	Région	358 375,00 €
	Plomberie sanitaire	248 000,00 €		
	Dotation équipements et matériels	900 000,00 €	Département	593 375,00 €
	Dépenses diverses et imprévus	200 000,00 €		
	Montant des travaux	1 853 000,00 €	CAGB	358 375,00 €
	Honoraires équipe concepteurs		Ville	667 742,00 €
Contrôleur technique	353 540,00 €			
	Total 3	2 206 540,00 €	Total	2 206 540,00 €
			Total État	1 753 163,00 €
			Total Région	1 525 000,00 €
			Total Département	2 525 000,00 €
			Total CAGB	1 525 000,00 €
			Total Ville	2 287 617,00 €
	Total général	9 615 780,00 €	Total général	9 615 780,00 €
	Montant TVA	1 884 692,88 €	Montant TVA	1 884 692,88 €
	Total TTC	11 500 472,88 €	Total TTC	11 500 472,88 €
	Total arrondi à	11 500 000,00 €	Total arrondi à	11 500 000,00 €

«**M. LE MAIRE** : Comme je vous l'ai dit, je vais modifier un petit peu l'ordre du jour pour passer le point du Palais des Sports maintenant car je ne souhaite pas que ce projet très important passe en fin de soirée, d'une part parce que M. CHABANNE doit rentrer à Lyon et d'autre part je voudrais être sûr que vous soyez en pleine forme. Par rapport à ce problème, dont on a déjà discuté, je veux dire pour démarrer, que ce soir nous allons adopter l'avant-projet définitif c'est ce qu'on appelle l'APD de ce nouveau Palais des Sports. C'est un moment important car nous allons dans quelques instants découvrir en 3D ce que sera ce Palais des Sports.

Je voudrais vous rappeler quand même les objectifs de ce programme qui est de confirmer le rôle de notre Ville de Besançon comme une ville d'accueil de manifestations sportives d'envergure nationale certes mais aussi internationale, de confirmer aussi, on ne le dit pas assez souvent, le rôle de Besançon en matière de salles de sport de haut niveau pour favoriser bien sûr le développement des équipes locales avec un équipement adapté à leurs besoins, aux besoins sportifs mais aussi aux besoins économiques puisque maintenant vous le savez toutes ces grandes équipes ont un partenariat important, efficace et enrichissant avec l'économie locale et puis aussi parce que, c'est un des objectifs, nous allons rénover et moderniser un élément essentiel de notre patrimoine sportif qui a quasiment une quarantaine d'années. Cet équipement sportif, ce Palais des Sports, est la seule salle de ce type au niveau de la région et il est important de le souligner aussi et je rends hommage à Jean-Loup COLY qui avait bien fait cela et Patrick BONTEMPS continuera parce qu'on a beaucoup associé les clubs résidents, l'ESB F et le BBCD, ça se passe bien et je dirais même que ça se passe même plutôt dans la bonne humeur avec les clubs. Ils ont fait plein de remarques très intéressantes et il faut que l'on continue vraiment à les associer à la réflexion.

Le Cabinet CHABANNE ici va nous présenter ce projet. C'est un Cabinet très compétent dans ce domaine puisqu'il a déjà fait un certain nombre d'opérations de ce type, je pense qu'il pourra vous les présenter. Je lui ai demandé de respecter tout d'abord bien sûr le programme arrêté par le Conseil Municipal, M. CHABANNE le sait, il faut qu'il respecte aussi le coût des travaux qui était de 11,5 M€ et les délais. Les travaux vont commencer en juin 2004 jusqu'à septembre 2005 avec le maintien de l'activité sportive. Je remercie aussi Mme GERMAIN-ROUSSEL qui est une architecte du Cabinet CHABANNE qui travaille spécialement sur ce dossier, je crois qu'elle est là ce soir et puis aussi je remercie les services de la ville, le service des sports, le service bâtiment, le service électricité-chauffage et les bureaux d'études associés qui ont beaucoup travaillé et l'Adjoint au Patrimoine. Je passe la parole à M. CHABANNE. Vous allez donc découvrir les points forts de ce projet, vous allez voir qu'il y a une très belle image externe du Palais des Sports, je crois que c'est important avec un vaste hall d'entrée, une avenue Léo Lagrange modifiée et puis une nouvelle image interne, vous verrez cela, c'est tout à fait impressionnant.

M. CHABANNE : On va vous présenter quelques photos, j'allais dire quelques images de synthèse de la rénovation de ce Palais des Sports. Deux trois petits mots pour dire que l'on ne peut essayer d'amener des bonnes réponses que lorsque les questions sont bien posées. Donc quelles étaient les questions sur ce projet ? C'était avant tout de rendre le projet plus urbain, vous avez un bâtiment, on le verra tout à l'heure qui effectivement a du caractère mais il n'est pas suffisamment urbain. Le deuxième objectif qui était important, c'est de renouveler l'image de ce bâtiment et en particulier d'améliorer l'accueil puisque dans les nouveaux équipements sportifs l'accueil des différents publics est quand même primordial, vous verrez ce qu'on a essayé de faire dans ce domaine.

L'autre élément c'était bien évidemment sur le plan du fonctionnement d'en augmenter la capacité de telle manière que les compétitions nationales et internationales puissent trouver leur place dans cet équipement et puissent correspondre aux effectifs minimum que demandent les ligues. Et puis enfin, ce n'était pas le plus facile, il y avait un objectif effectivement qui était de respecter votre enveloppe financière et de ne pas la dépasser. C'est un beau challenge d'essayer de respecter tout cela si on rajoute qu'effectivement les travaux devront se faire rapidement pour que l'équipement soit ouvert dans deux ans, cela vous indique un petit peu la complexité des éléments qui s'enchaînent les uns dans les autres.

Si vous le voulez bien, je vais passer la parole à celle qui est un peu l'auteur du projet au sein de notre Cabinet. On est une trentaine d'architectes et d'ingénieurs, donc il y a toujours des chefs de projet, elle connaît l'équipement au siège près donc elle dira moins de bêtises que moi mais je reprendrai la parole quand il s'agira de parler de l'enveloppe financière tout à fait à la fin.

Mme GERMAIN-ROUSSEL : Bonsoir à tous. Le Palais des Sports tel que vous le voyez, tel que vous le connaissez a un grand défaut, c'est qu'il est isolé sur sa parcelle. Le premier constat que nous avons fait, c'est qu'aujourd'hui il n'offre pas une réponse urbaine satisfaisante, ça l'était il y a quelques années quand il a été créé, aujourd'hui il n'entretient pas réellement de lien avec la ville. La première chose qu'il nous a semblé importante de faire, c'était de rattacher le bâtiment à son contexte et de lui donner une véritable urbanité. Vous pouvez voir sur cette image l'ampleur du projet qu'on a imaginé où, en fait, on refait complètement la rue Léo Lagrange sur laquelle le bâtiment vient s'ancrer et l'avenue est ponctuée de mas qui peuvent servir de luminaires ou de porte-drapeaux pour signaler cet édifice qui n'est plus simplement le Palais des Sports isolé sur sa parcelle mais bien un équipement à hauteur des besoins de l'agglomération.

Aujourd'hui la perception que l'on en a depuis la rue Léo Lagrange est celle d'un bâtiment très massif, une rupture assez forte due à la déclivité naturelle du terrain, puisque vous savez que le bâtiment se trouve en contrebas de la rue de l'Observatoire et la rue Léo Lagrange se trouve encore plus bas. L'idée a été de proposer un hall d'entrée qui permette de mieux accueillir et mieux diriger les gens vers leur équipement en jouant sur la déclivité de ce terrain. Donc on peut indépendamment, comme vous l'avez vu sur la première vue, arriver de plain-pied au niveau de la rue pour les gens qui viendraient en direction de la piscine et on peut aussi bien venir de plain-pied à un niveau en mezzanine depuis le parvis qui est l'actuel parking que vous connaissez et que l'on propose de restructurer en une véritable place publique.

Nous avons fait un petit photo-montage pour vous remettre en mémoire la salle telle qu'elle est actuellement et voilà le traitement que nous proposons d'en faire, un traitement beaucoup plus moderne, un accroissement surtout de la capacité du Palais des Sports vu qu'actuellement dans la configuration la plus grande en configuration de basket, nous avons 3 500 places et dans ce projet, nous proposons 4 300 places, le tout requalifié dans une ambiance plus moderne et plus dynamique à l'image des clubs, puisque vous pouvez reconnaître les couleurs des clubs et de la ville, et aussi à hauteur de la dynamique de la politique sportive de la ville et de ses clubs résidents qui ont eu une bonne saison dernièrement.

Ce dernier organigramme que l'on souhaitait vous montrer, c'était pour vous expliquer de manière rapide et claire le travail que l'on a fait, à savoir restructurer, c'est avoir un zoning clair, des espaces clairement répartis. Vous voyez sur le plan du dessus, la zone en bleu, une place prépondérante et privilégiée donnée au salon d'accueil, au salon VIP, les zones de réception et puis chacun est chez soi, vous pouvez voir au niveau du rez-de-chaussée la zone des sportifs qui est très largement revalorisée et surtout le bâtiment qui s'ancore sur la rue Léo Lagrange avec, je reviendrai sur le croquis que vous voyez en haut, le grand changement par rapport au fonctionnement tel que vous le connaissez, c'est l'idée tout simplement d'avoir bouclé la circulation autour de la salle d'honneur qui devient finalement le point névralgique du projet.

Je vais vous demander de revenir sur les perspectives extérieures de jour et de nuit pour vous expliquer de quelle manière on a imaginé de proposer une image architecturale plus moderne puisqu'il ne s'agissait pas de coller des matériaux pour dire qu'on a changé l'image du bâtiment, la réflexion était bien en amont, donc un projet de ville, qu'est-ce que c'est ? Nous l'avons travaillé sur le terme de la transparence où vous voyez que le hall d'entrée, le bâtiment qui vient s'arrimer sur la rue Léo Lagrange est lui très largement vitré, pourquoi ? Parce que c'est le volume de l'accueil, c'est le volume où l'on montre le mouvement, le volume le plus attractif pour montrer qu'il y a de la vie et qu'on a envie de venir dans ce Palais des Sports.

La vue de nuit : par contraste vous voyez le volume d'entrée très largement éclairé et derrière le volume opalescent translucide les espaces plus privés des salons. Derrière, nous avons tout simplement souligné le volume existant de la salle d'honneur en l'habillant dans une peau métallique perforée.

M. CHABANNE : Voilà pour les grandes lignes du projet sur le plan un petit peu urbain ou architectural. Donc vous voyez que les objectifs étaient de mieux accueillir, de laisser une place à la vie conviviale à l'intérieur des équipements sportifs. Aujourd'hui les équipements sportifs vont recevoir des VIP, reçoivent parfois des clubs entreprises, ont des sponsors, sont un lieu de vie de la collectivité publique, c'est un coin où l'on se rencontre, où l'on parle, et l'ensemble des équipements publics modernes suivent cette évolution. Il n'y a pas que ces transformations, j'allais dire en terme de capacité ou en terme d'urbanisme ou d'architecture, que nous avons faites. Vous savez que ce bâtiment avait un petit peu plus d'une trentaine d'années, et que par conséquent les normes ont énormément évolué en quelques années. Tout bâtiment qui se rénove doit correspondre et être remis aux normes, donc ce bâtiment le sera pour toutes les normes qui consistent à rendre l'accès handicapés possible non seulement à tous les niveaux mais avoir des places privilégiées à partir des rues et du sol urbain, et également bien entendu en terme de sécurité. Cet équipement recevant plus de 4 000 personnes doit obtenir l'accord des services de prévention et également bien entendu doit répondre à toutes les normes techniques qui peuvent exister sur le plan de l'acoustique, sur le plan de l'éclairage, pour pouvoir retransmettre dans de très bonnes conditions les activités sportives et pour ce qui concerne également la consommation d'énergie. Donc un volet urbain, un volet architectural, un volet de flux et de fonctionnement, et puis bien entendu un volet technique de sécurité. Voilà les grandes lignes du projet.

Dernier point pour essayer d'être court et après nous répondrons à vos questions parce que je suis sûr qu'il y en aura beaucoup. Pour ce qui concerne l'enveloppe financière, au jour d'aujourd'hui nous avons le dernier résultat des courses puisque nous avons totalisé à peu près tous les lots sur cette entreprise, nous passons dans l'enveloppe financière telle qu'elle a été arrêtée par le maître de l'ouvrage, dans la mesure où nous recourons à des entreprises individuelles. Nous sommes en train de regarder si d'autres modes de fonctionnement nous permettent de vous assurer du même tarif, du même prix ou du même respect. Voilà, mais nous avons déjà une certitude, c'est qu'en consultation de type individuel, nous passons dedans. Sous une huitaine de jours on sera en mesure de proposer éventuellement dans d'autres modes d'évolution, des solutions qui permettront de respecter ce délai et de respecter ce prix bien évidemment puisque les deux sont liés.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur CHABANNE. Je crois que vous l'avez dit, respect des délais, respect du prix parce que vous savez que nous sommes tous très vigilants et le Maire en particulier car il y a une demande forte de la population du respect des enveloppes financières et ça je crois que c'est important. Vous avez aussi beaucoup parlé de l'aspect urbain ; il faut là aussi, et après je passerai la parole à Patrick BONTEMPS et à Christophe LIME, avant de répondre à vos questions, il faut bien se rendre compte qu'on est en train de mettre en place une nouvelle entrée de ville et que ce Palais des Sports c'est l'entrée de la ville en venant de Gray donc là aussi ça participe au renforcement de l'attractivité de Besançon puisqu'on va avoir, on le voit très bien sur vos dessins, une perspective et une vision de l'entrée dans Besançon par la route de Gray qui sera totalement différente. Ces images montrent aussi à ceux qui pensaient qu'on allait donner uniquement un coup de peinture qu'ils s'étaient trompés car c'est un nouvel équipement que nous allons mettre en place, ceux qui doutaient sur les délais vont peut-être commencer à penser que nous allons les respecter, et M. CHABANNE peut le confirmer, nous allons aussi rester dans l'enveloppe financière, d'ailleurs si on peut même économiser un peu d'argent, vous êtes autorisé à le faire, pourquoi pas ? Je vous remercie.

M. Patrick BONTEMPS : Un détail important également, dans ce projet, la partie salle annexe n'est pas touchée mais à terme la conception du projet permettra éventuellement l'utilisation de cette salle pour une extension future, c'est-à-dire que là on ne se coupe pas d'une possibilité à long terme de pouvoir utiliser cet espace pour reconfigurer la salle et éventuellement lui donner un grand volume.

M. LE MAIRE : Je crois Patrick que tu as raison de le souligner, je ne l'avais pas dit, mais c'est très important. Ce sera toutefois dans un autre mandat mais à terme s'il y a un besoin, on peut effectivement terminer ce Palais des Sports par un ajout supplémentaire sans rien casser à ce qui existera, c'est ce qui avait été demandé mais nous n'en sommes effectivement pas là pour l'instant.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, je voudrais tout d'abord saluer la qualité de la présentation et la force de conviction de l'équipe architecturale mais je voudrais également rappeler la position de notre opposition municipale sur ce projet comme sur celui du stade Léo Lagrange, à savoir que bien entendu nous participons au débat parce que nous estimons que c'est un sujet d'envergure important pour la Ville de Besançon et son agglomération mais que nous ne prendrons pas part au vote comme nous l'avons fait dans le passé dans la mesure où ce projet arrive trop tard et n'arrive pas au bon endroit, ce qui est également le cas du stade Léo Lagrange. Nous avons conscience de l'urgence pour une capitale régionale et pour ses clubs d'arriver à avoir un Palais des Sports et un stade d'envergure dans le contexte que l'on connaît actuellement mais on regrette encore le retard qu'on a pu connaître aussi bien pour l'un que pour l'autre des équipements dont tout n'est pas de votre fait, et on regrette qu'aujourd'hui aussi le débat ne soit pas dans un contexte plus global d'agglomération et que vous ayez refusé cette dimension-là. Ce sera donc le sens d'une non participation au vote qui ne va pas vous surprendre puisque cela a été la position qu'on a tenue auparavant, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'on ne s'intéresse pas aux Bisontins contrairement à ce que vous allez sans doute dire.

M. LE MAIRE : Je ne le dirai pas. Vous regrettez entre autres la non participation de l'agglomération, or vous savez très bien que celle-ci va participer à ce projet. Vous regrettez tout cela et vous ne participez pas au vote. Par contre je vous le redis à nouveau, à vous qui êtes Conseiller Régional, si pour le stade municipal qui sera le seul stade de France non financé par une région vous pouvez nous aider, faites-le Monsieur BONNET, mais nous en reparlerons tout à l'heure.

M. Jean ROSSELOT : Juste un mot pour dire que bien entendu le projet qui nous est présenté a des qualités intrinsèques en soi mais que nous adoptons la position qu'a définie Pascal BONNET parce que nous sommes simplement fidèles à nos convictions et nous les affirmons avec force. Ce projet-là ne rentre pas dans la logique qui est la nôtre. Notre philosophie est la suivante : le sport est un des plus grands vecteurs de communication, de sensibilisation, de rapprochement et de communautarisation si je puis dire au bon sens du terme pour les hommes, les citoyens, les femmes aujourd'hui. De ce point de vue-là si l'intercommunalité qui a pris la forme d'une communauté d'agglomération devait avoir un sens en ce début de troisième millénaire, ce sens devait se matérialiser par un grand équipement visible, lisible du point de vue tant européen que national, pour la population franc-comtoise et pour les Bisontins, Bisontines et les membres habitant l'agglomération en particulier, qui soit placé sur un axe de communication de grand attrait, de grande fréquentation, et qu'on en fasse vraiment un enfant, un produit de l'intercommunalité. Ceci dit, je vous souhaite beaucoup de plaisir avec ce projet qui encore une fois a des qualités intrinsèques, j'entends bien intrinsèques, mais qui ne rentre pas dans notre logique car nous avons aussi le droit d'avoir une logique qui dépasse la logique typiquement urbaine et bisontine. Nous avons un cadrage de réflexion et de pensée, je le répète, je viens de le dire, qui s'étend à toute une agglomération à laquelle il faut donner un sens et vous avez manqué l'occasion de donner ce grand sens à travers ce grand type d'équipement, voilà la raison pour laquelle nous ne prendrons pas part au vote.

M. LE MAIRE : Je trouve que ce n'est pas très courageux comme attitude mais enfin !

M. Jean ROSSELOT : Ce n'est pas courageux ? Au contraire, ça a le mérite de la continuité et de la fidélité, de la cohérence avec l'opposition.

M. LE MAIRE : Dans la continuité, ça, vous continuez.

M. Jean ROSSELOT : Ne dites pas que ce n'est pas courageux, dites-nous que c'est trop ambitieux peut-être. Vous employez des adjectifs comme disent les philosophes qui sont...

M. Benoît CYPRIANI : On constate qu'il y a une large utilisation de surfaces vitrées, c'est bien les surfaces vitrées et on a un exemple un peu désagréable à Besançon, je ne sais pas si vous en avez entendu parler, c'est la City. Quand je pense à la City, je sors mon éventail quand il fait chaud ou bien mon chandail quand il fait froid, et puis toujours mon portefeuille. Je sais très bien qu'il existe des matériaux compatibles avec les économies d'énergie y compris dans le verre donc je profite de votre présence pour vous appeler à faire attention à l'aspect économie d'énergie. Si en plus on pouvait regarder l'ensemble des normes Haute Qualité Environnementale (HQE) et s'y plier, je serais définitivement rassuré sur les coûts de fonctionnement.

M. CHABANNE : Je veux bien répondre parce qu'effectivement il y a eu beaucoup d'équipements dans lesquels il y a des confort d'été qui n'ont pas été très bien étudiés et particulièrement des équipements sportifs pour lesquels il n'y a jamais de problèmes de confort d'hiver et souvent des problèmes de confort d'été. L'espace d'entrée que vous avez vu, c'est un espace tampon, c'est-à-dire que c'est un espace qui est à l'abri des vents et des intempéries mais qui effectivement est incroyablement ventilé. Il n'a pas besoin d'être étanche à l'air parce que c'est simplement un abri dans lequel effectivement on ne reçoit pas l'eau, on ne reçoit pas le soleil mais on a un effet ventury comme dans un certain nombre de gares contemporaines dans la mesure où il n'est pas clos. Donc vous avez une ventilation qui est permanente et qui assure le fait qu'on n'ait pas d'effets de serre puisqu'il n'y a aucun bâtiment, aucun local dans cette partie vitrée qui soit utilisé en terme de bureaux ou en terme de salles de réunion. Il s'agit bien d'un grand hall, d'un grand accès, d'un grand escalier qui permet de rentrer dans l'équipement. C'est un équipement qui ne sera ni climatisé ni chauffé mais qui sera abrité.

Sur la Haute Qualité Environnementale, il y a une grande évolution dans nos métiers qui effectivement nous permet de prendre en compte toutes les notions de Haute Qualité Environnementale, les problèmes d'exploitation future, les récupérations de matériaux et les déchets et qui permet de considérer que le développement durable n'est pas forcément ni contre l'architecture ni contre la construction et l'urbanisme. C'est notre philosophie mais nous la partageons avec beaucoup de gens, heureusement, c'est une longue évolution, elle n'est pas forcément plus chère dans un certain nombre de cas parce que s'il y a surcoût d'investissements on a effectivement des économies qui sont générées par ces surcoûts d'investissements. Il faut aussi savoir s'arrêter à un certain moment parce que parfois il nous arrive d'être dogmatiques dans des directions qui sont excessives et qui ne mènent pas loin, ça nous est arrivé il y a 25 ans quand effectivement il y a eu les crises d'énergie où on a fait parfois des erreurs y compris avec les universitaires ou les bureaux de recherche. On essaie de ne plus en faire maintenant mais il y a un minimum qu'on sera obligé de prendre en compte et qu'on prendra en compte sur cette opération. Ça fera l'objet dans le projet d'un petit volet séparé.

Mme Nicole WEINMAN : Je veux m'inscrire en faux sur la position de Jean ROSSELOT quant à la situation géographique. Mon choix n'est pas de déplacer l'équipement. J'abonde dans votre sens avec le choix que vous avez fait de maintenir cette structure dans le cœur de la ville sur une zone qualifiée sport. Je rends hommage aux travaux de l'architecte parce que c'est vrai que c'est un peu résoudre la quadrature du cercle que d'essayer de faire du neuf avec du vieux et d'ailleurs la structure a à peu près 36 ans, elle avait largement besoin d'être rénovée ou d'être carrément rasée et refaite. Ceci dit, un petit rappel : on a commencé à en parler le 10 mai 1999, puis le 8 novembre 1999, puis le 15 janvier 2001, puis le 28 juin 2001, puis le 14 mars 2002 et enfin je crois le 10 octobre et aujourd'hui. Ça dure et ça traîne, ça traîne avec tous les avatars qu'on a connus mais c'est bien d'afficher une ambition forte, une ville Besançon capitale des villes sportives avec un souci justement d'investir fort sur le sport. Au niveau de l'investissement, le choix n'est pas évident parce que depuis des années et des années on baisse justement l'investissement. Ensuite je pense que ce projet-là, pardon Monsieur, ce projet-là n'est pas un

projet pour une capitale régionale qui s'investit dans le sport. Vous parlez de manifestations internationales, je vous rappelle quand même que ce Palais des Sports sert aussi pour des scolaires, je crois qu'il y a une quarantaine de classes qui viennent s'y entraîner. Il sert à plusieurs équipes de haut niveau qui ont elles-mêmes besoin aussi de s'entraîner et il servira je l'espère pour des manifestations internationales, oui tant mieux je le souhaite aussi avec vous. Ce n'est pas trop le problème, l'international, parce qu'en général les gens viennent en bus, on les pose à leur hôtel et après on organise leur transport. Mais pour, non pas les derbys, mais les compétitions on va dire de moyenne proximité, ce qui est tout à fait le cadre des manifestations qu'on voit avec le BBC ou l'ESBF la plupart du temps, les personnes viennent avec leur voiture. Expliquez-moi où sont passés les parkings qui étaient justement du côté de la piscine, les parkings où tous les joueurs et parfois les dirigeants garaient leur voiture. Expliquez-moi aussi où on va mettre les voitures des spectateurs, tout est évacué, botté en touche, je pense que vous avez comme moi pu vérifier à quel point lors de la rencontre BRC/Saint-Étienne c'était le «caillon», il n'y a pas d'autre terme et je pense que ce sera pire après cette solution-là. Et je vous demande : où allez-vous mettre tous les visiteurs parce qu'on n'enverra pas Ginko jusqu'à Dijon ou jusqu'à Charleville, je suis désolée, ce sera très difficile.

Au point de vue technique, si c'est un sas ça va, mais pour l'accès vitré, on a c'est vrai une certaine réserve par rapport au volume on va dire vitré et non ventilé parce qu'on sait très bien que l'hiver ça va, mais l'été, on a vu au marché cette année à quel point on a souffert de la chaleur malgré une installation qui était ma foi pas mal efficace et malgré tout en fin de saison au mois de mai ou même en septembre la chaleur quelquefois est intense à l'intérieur même du Palais des Sports. Aussi je voulais vous demander si vous aviez prévu techniquement quand même un moyen de ventiler, de rafraîchir, aussi bien pour le confort du public que pour le confort des équipes. Ceci dit, je vais vous décevoir Monsieur le Maire, parce que pour ce dossier-là comme pour celui du Palais, pour toutes les raisons que je viens de vous dire, je voudrais exprimer ma déception quant à la durée du dossier, on en est à l'heure actuelle à refaire un nouveau calendrier prévisionnel. Je veux vous dire qu'avec le dernier qu'on avait fait, tout était livré en août 2004.

Je donne acte à M. CHABANNE qu'il espère pouvoir maîtriser les coûts. Nous avons été déjà trois fois victimes de telles conjonctures, donc je le souhaite avec lui. Quant au calendrier prévisionnel, on a déjà facilement deux ans de retard. Je rappelle quand même qu'en juin 2001, octobre lancement de la consultation des entreprises, on va commencer, décembre appel d'offres...

M. LE MAIRE : Mais vous savez bien qu'après juin 2001 nous avons rencontré quelques petites difficultés.

Mme Nicole WEINMAN : Oui mais c'est pour vous donner simplement un espace temps, octobre 2001 lancement de la consultation, livraison prévue août 2004.

M. LE MAIRE : Madame WEINMAN, vous qui généralement êtes toujours très objective...

Mme Nicole WEINMAN : C'est quand même pour vous signaler Monsieur le Maire, et j'en arrêterai là, que depuis ce temps, depuis 1998 qu'on part sur ce dossier et malgré tous les avatars, si on avait vraiment voulu donner à Besançon une démarque forte de ville sportive ou qui pousse ses équipes sportives, je pense qu'on aurait sans doute dépasser les problèmes bien plus tôt.

M. LE MAIRE : Écoutez, moi, Madame, j'ai pris ce dossier en mars 2001. Vous savez très bien toutes les difficultés que nous avons eues avec, aux alentours des mois de juin, juillet, août, septembre 2001. L'objectif 2004 était sur un projet que nous n'avons pas pu réaliser. Nous sommes donc repartis sur un autre projet d'où un an de retard et c'est quand même, contrairement à ce que vous dites, un exploit remarquable qu'en ayant eu le courage politique de remettre en cause ce dossier, nous puissions avoir refait tout cela en un an. Et je remercie à nouveau les équipes qui chez nous ont beaucoup travaillé là-dessus, les architectes aussi qui ont beaucoup travaillé et qui vont respecter ces engagements.

Quant au parking, on vous a déjà dit, prenez l'exemple du stade de France à Paris qui n'a aucun parking, aucun. Nous avons fait le choix effectivement Madame WEINMAN et nous l'assumons, et vous le partagez en plus, de faire cet équipement ici, rue Léo Lagrange parce que nous avons un ensemble avec le stade que nous allons refaire, le pôle sportif des Montboucons, la piscine à côté, le Centre International de Séjour, ça nous permet de refaire aussi cette entrée de ville. On sait très bien que pour les équipements de ce type qui servent une fois par semaine, si on fait des grands parkings de 4 000 places, ce sont des parkings, encore plus si c'est à la campagne comme dit M. ROSSELOT, qui sont inoccupés tout au long de la semaine et tout au long de la trêve et qui deviennent des lieux où règne la plus grande insécurité.

Nous avons fait un choix différent. Nous allons supprimer l'annexe 2, vous savez qu'elle va être reconfigurée pour permettre entre autres l'accès à la nouvelle tribune du stade Léo Lagrange. Nous allons donc là dégager des espaces nouveaux de parkings pour les dirigeants, pour les cars et pour le public. D'autre part, je vous signale qu'à quelques centaines de mètres de là nous sommes avec l'Agglomération et l'Université en train de construire des parkings importants et que bien entendu nous mettrons en place, c'est prévu, des liaisons de transport en commun pour pouvoir venir et accéder sans difficulté à ce lieu-là. On ne peut pas toujours revenir sur ces arguments. Ce que je vous dis là on vous l'a déjà dit, et je suis un peu déçu parce que je vous trouvais toujours plutôt positive sur ce dossier, je ne vais pas vous répéter ce que j'ai dit à Mme BRANGET tout à l'heure. Vous ne voulez pas admettre qu'il y a des difficultés mais vous ne pouvez pas d'un côté dire qu'il faut baisser les impôts, ne pas augmenter la pression fiscale, et de l'autre côté demander des équipements pour que la Ville rayonne et faire toujours plus. Je n'ai pas la recette moi, je ne peux pas écouter M. ROSSELOT qui veut faire un grand équipement d'agglomération mais qui, lorsqu'il est à l'Agglomération, dit qu'il ne faut surtout pas augmenter la pression fiscale. Jean ROSSELOT, vous prendrez la parole tout à l'heure, pour l'instant c'est moi qui l'ai. Je pense qu'il faut être cohérent Monsieur ROSSELOT, vous ne pouvez pas prêcher les économies d'un côté et demander qu'on dépense plus de l'autre, ce n'est pas sérieux. Moi je pense qu'avec cette opération nous allons résoudre une équation qui est de donner un grand équipement à Besançon, dimensionné comme nous en avons besoin. Je vous signale quand même entre autres qu'il répond parfaitement aux demandes des clubs. L'avis de M. ROSSELOT, c'est une chose mais l'avis des responsables de l'ESBF et du BBGD pour moi c'est quelque chose qui importe et c'est un projet qui permet aussi, Patrick BONTEMPS l'a dit, de s'élargir dans l'avenir et qui va nous faire une belle entrée de ville dans le cadre du respect des engagements financiers qu'on a pris. Maintenant que vous ne soyez pas d'accord, cela ne m'étonne pas mais je pense que là aussi vous pourriez avoir une autre attitude, mais c'est votre responsabilité. M. LAMBERT qui lui aussi n'est pas d'accord je présume.

M. Bernard LAMBERT : Bien sûr, Monsieur le Maire mais je voudrais à mon tour féliciter M. CHABANNE pour la qualité de son travail. Simplement Monsieur le Maire, soyez sport et ne bottez pas toujours en touche. Votre opposition vous dit qu'on regrette la lenteur du dossier, qu'elle regrette les trois thèses de l'analyse et le niveau de discussion. Dont acte. Ensuite Monsieur le Maire quand vous dites que cette réalisation va être une innovation pour l'entrée de Besançon venant de la route de Gray, sauf erreur de ma part il me semble que le complexe hospitalier Saint-Vincent a déjà lui sa place et qu'il a une prépondérance par rapport au Palais des Sports qui va être refait, donc je pense que l'entrée de Besançon est due sur le plan de l'architecture et puis aussi de la fréquentation, au centre hospitalier Saint-Vincent.

Enfin, Monsieur le Maire, quand je fais le total de la dépense, 11,5 M€, ça fait 70 MF pour à peu près 700 places gagnées, ça fait 100 000 F la place.

M. LE MAIRE : Je ne veux même pas répondre à cela. Je passe parce qu'il y a des moments où il vaut mieux ne pas répondre.

M. Éric ALAUZET : Il y a deux trois petites choses qui me chiffonnent dans ce que vous avez exprimé dans l'opposition. Le niveau de discussion qui ne serait pas le bon ; je crois que le projet a démarré, et Mme WEINMAN a rappelé les dates, le 8 novembre 1999, alors que l'Agglomération n'existait pas. Alors certes on est reparti sur un autre projet mais je nous vois mal aller à l'Agglomération en disant «écoutez on n'est pas arrivé à le faire, maintenant on aimerait bien que vous nous aidiez à faire un autre projet». Non, ce n'est pas sérieux. La Ville devait continuer à porter ce projet jusqu'au bout, ça me paraît évident, l'Agglomération ne pouvait pas le prendre à sa charge en tout cas en tant que maîtrise d'ouvrage.

Étroitesse : le Maire a évoqué tout à l'heure vos positions régulières sur les impôts mais quand on a discuté sur le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI), tous autant que vous êtes, on vous a fait une proposition, qu'est-ce qui là-dedans vous intéresse, qu'est-ce qui ne vous intéresse pas, qu'est-ce que vous jetez, qu'est-ce que vous mettez à la place ? Vous ne nous avez parlé que des impôts. A aucun moment vous avez dit on va mettre 50 MF de plus pour le Palais des Sports et enlever un autre projet qui coûte 50 MF. Donc il faut être cohérent et conséquent.

Troisième point sur le parking parce que l'histoire de parking nous pollue tous les débats ici, c'est invraisemblable. Moi je me souviens que quand j'allais au match de foot à Nancy à l'époque de PLATINI, je marchais une demie heure pour aller au match. Vous faites une circonférence autour du stade Léo Lagrange et du Palais des Sports de 20 à 30 minutes à pied, vous avez 50 000 Bisontins qui peuvent venir sans voiture, quasiment sans bus. Vous y rajoutez des bus, enfin il y a une accessibilité qui est quand même remarquable avec un équipement comme ça au centre-ville, donc arrêtons de polluer tous ces débats avec le parking alors qu'il y a d'autres possibilités.

M. LE MAIRE : Je te remercie, je suis totalement d'accord avec toi. Jacques MARIOT, ancien président du club, qu'est-ce qu'il a à nous dire ?

M. Jacques MARIOT : Je ne vais pas épiloguer sur le projet présenté par M. CHABANNE mais j'ai quand même un regret qui est le suivant : quand j'apprends que dans le plan État/Région figure aujourd'hui même l'implantation d'un Palais des Sports sur la zone urbaine de Montbéliard à hauteur de 200 MF et que les élus locaux -j'ai été sollicité dernièrement- doivent artificialiser la construction d'une équipe de sport collectif -alors ils ne savent pas s'ils vont faire du handball ou du basket-, je regrette quand même une chose, c'est que cet argent mis aujourd'hui dans le plan État/Région ne soit pas mis dans le Palais des Sports afin qu'on ait enfin un Palais des Sports de 6 000 places, un véritable outil de dimension internationale qui aurait permis effectivement de marquer l'ambition de Besançon, capitale régionale. Voilà ce que je voulais dire.

M. Jean ROSSELOT : Je crois qu'on a déjà donné la réponse au problème important que soulève Jacques MARIOT. J'ai simplement fait remarquer que l'exécutif de cette grande collectivité qu'est la Ville de Besançon et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon -ne le prenez pas mal Jean-Louis FOUSSERET- ne s'était pas jusqu'à maintenant, je le dis de manière très constructive, hissé à la hauteur du débat, dans ses relations, ce n'est pas nous qui pouvons le faire. C'est le rôle éminent du chef de l'exécutif. Il ne s'est pas hissé à la hauteur de l'enjeu dans ses relations et dans la force de conviction qu'il doit exercer sur les chefs des grandes autres collectivités comme la collectivité régionale (rires). Je ne sais pas pourquoi mais je redis ici, et ça va faire rire tout le monde, qu'on perd de l'argent, je n'ai pas encore compris pourquoi mais je répète que le grand équipement dont vient de parler Jacques MARIOT, était dans la formule d'aménagement du territoire qui s'appelle tout simplement et qui est parallèle à l'Agglomération, le pays, car la Région a des caisses de munitions financières qui sont utilisables et seulement utilisables avec l'arme de cette formule légale qui s'appelle le pays. Vous invoquez l'exemple du Nord de la Franche-Comté mais justement qu'ont-ils fait dans le Nord de la Franche-Comté à côté des deux agglomérations ? Eh bien ils ont fait un pays, ils ont même un syndicat mixte de pays, chose qui n'existe toujours pas ici et on se prive d'un bon tiroir caisse pour réaliser ce dont on parle. Je n'ai toujours pas compris pourquoi et en plus ça fait rire la majorité, j'ai encore moins compris.

M. LE MAIRE : Je vais te dire quand même mon cher Jean que j'ai essayé de me hisser mais tu sais c'est très difficile. Il faut simplement que quelquefois ceux qui sont grands du haut de leur grandeur acceptent de nous regarder nous autres le peuple. Nous nous sommes rendus plusieurs fois à la Région avec les Adjoints et d'ailleurs je rends hommage aux Conseillers à la Région qui nous aident dans ce dossier à hauteur de l'équivalent de 1,5 M€, la Région nous aide, le Département nous aide. Ce n'est pas le cas pour le stade sur lequel on reviendra tout à l'heure. Sur le pays, c'est un argument que M. ROSSELOT ressort à chaque fois. Je voudrais lui dire simplement que ce grand équipement du Nord Franche-Comté, rappelez-vous ce que je vous dis aujourd'hui, il n'est pas encore construit et j'attends d'en voir poser la première pierre. J'ai quelques amis du Nord Franche-Comté qui me disent : tu n'as pas des idées, qu'est-ce qu'on pourrait y faire ? Parce que c'est bien beau de construire un équipement mais ensuite il faut le faire fonctionner. Alors cet équipement là-bas il sera peut-être merveilleux mais même si notre projet a pris du retard, comme l'a dit Mme WEINMAN, il est là. Je ne veux pas jeter l'opprobre sur les équipes municipales qui nous ont précédé parce qu'elles ont fait leur travail, d'ailleurs j'en faisais partie, dans un cadre qui était difficile. Elles ont quand même fait leur travail parce qu'elles ont été régulièrement réélues, donc ce qui prouve quand même que dans la conscience collective des Bisontines et des Bisontins, elles n'ont pas été si mauvaises que ça et que l'équipe en place répond quand même, jour après jour, avec ses moyens. A la fin de ce mandat, on fera les comptes Monsieur ROSSELOT : nous aurons construit un nouveau Palais des Sports, engagé la rénovation du stade municipal, refait la place du Marché, refait des maisons de quartier, mis en place une salle des musiques contemporaines. Monsieur ROSSELOT, je vous donne rendez-vous à ce moment-là, on comptera les points. Chaque jour nous travaillons à l'amélioration des conditions de vie et c'est un peu facile de tenir des discours de ce type-là. J'arrête la polémique par rapport à ça. Quant au Palais des Sports de 6 000 places, j'ai déjà dit à M. MARIOT ce que j'en pensais.

Mme Nicole WEINMAN : Je ne suis pas apte à juger des critères qui ont fait que la Région décide de telle ou telle forme d'investissement. En tant que conseillère municipale en tout cas, je me souviens parfaitement, il y a un certain temps, avoir attiré l'attention de l'ensemble du Conseil sur le risque de création d'une telle structure.

C'était bien avant les vacances, j'ai posé devant le Conseil le risque justement de rivalité entre cette structure et celle que nous mettons en avant. Donc ce n'est pas une découverte aujourd'hui.

M. LE MAIRE : Notre chance à nous, Madame WEINMAN, c'est d'avoir à Besançon des grandes équipes, nous avons l'ESBF, l'ESBM qui j'espère va remonter et puis le BBCD. Puis il y a aussi le foot même si on a des difficultés pour l'instant. Nous avons des équipes et une équipe ne se crée pas en un an, deux ans, trois ans, quatre ans, vous en êtes d'accord. Ce qui m'intéresse c'est quand même que les présidents des clubs soient satisfaits de ce qui va se faire.

M. Christophe LIME : Par rapport aux différentes questions qui ont été posées, je pense qu'il y a un vrai problème au niveau sportif, y compris par rapport à la Région et à ce que vient de nous dire Jacques MARIOT. Je trouve relativement scandaleux que l'on puisse aujourd'hui concevoir la construction d'un tel équipement au vu des résultats de nos équipes. Si au minimum elles avaient des résultats difficiles, on pourrait peut-être imaginer un certain nombre de choses. Or je crois que le résultat de l'équipe féminine de handball en fin d'année et la remontée de l'équipe de basket en Pro A démontrent que sur Besançon on a du potentiel au niveau des résultats sportifs.

Maintenant, pour revenir un peu plus sur la partie bâtiment, je crois que M. ROSSELOT, quand il nous indique la possibilité de construction d'un nouveau Palais des Sports ou d'un nouveau stade, ne nous donne pas la solution dans le cadre de la rénovation de ce qui est existant parce que je me vois mal laisser le Palais des Sports en entrée de ville sans aucune rénovation, notamment au niveau sécurité pour les sportifs et les scolaires. Aujourd'hui on a deux équipements qui n'ont pas démerité depuis de

nombreuses années mais qui ont besoin d'un certain nombre d'investissements, ne serait-ce que dans le cadre d'un entretien tout à fait régulier. Ce qu'on a voulu, c'est aussi tenir compte pour ces deux projets des coûts de fonctionnement. Car j'entends régulièrement autour de cette table l'opposition critiquer l'augmentation des coûts de fonctionnement de notre Municipalité et je ne vois pas comment on peut allier les milliers de mètres carrés supplémentaires sans que cela entraîne en même temps des augmentations de coûts de fonctionnement qui seraient sûrement pharaoniques et difficiles à supporter à l'intérieur de notre propre structure.

L'ensemble de notre patrimoine tout particulièrement sportif mérite aussi un certain nombre d'investissements pour pouvoir amener des sportifs à un certain niveau comme celui du BBCD ou de l'ESB. On a des équipes qui s'entraînent dans d'autres gymnases qui ont besoin aussi de travaux d'amélioration et de sécurité. L'investissement pour le sport de haut niveau sur un certain nombre d'équipements sportifs doit donc s'accompagner d'investissements sur l'ensemble des autres équipements sportifs.

Sur les différents éléments qui ont été donnés concernant tout particulièrement le coût, nous avons mandaté une équipe sur un coût global, c'est-à-dire que quelque part nous avons voulu aussi que sur les investissements à réaliser aujourd'hui, on puisse mesurer très rapidement les impacts sur les coûts de fonctionnement plus tard et donc régulièrement l'équipe est associée avec un autre cabinet qui nous interpelle sur un certain nombre de risques par rapport à un certain nombre d'utilisations soit de matériaux, soit d'énergie, etc. donc on a véritablement cette volonté de faire très attention sur le coût de fonctionnement du futur équipement.

Le Maire a répondu par rapport aux places de parking avec une possibilité d'extension mais il va falloir qu'on réfléchisse sur des arrivées en transport en commun y compris depuis un certain nombre de parkings délocalisés parce que faire des parkings c'est bien gentil sauf que si on les utilise deux fois ou trois fois par semaine et que le reste du temps ils sont inoccupés, ça pose aussi un certain nombre de difficultés d'investissement.

Le dernier point concerne le choix que nous avons fait et ça a été rappelé à l'équipe de maîtrise d'œuvre, d'aller sur l'entreprise générale, pourquoi ? Parce que cet outil n'arrêtera pas de fonctionner et tous les 15 jours il faudra arrêter les travaux pour permettre aux deux équipes de pouvoir utiliser ce Palais des Sports et on sait qu'en terme de travaux de sécurité et de fonctionnement avec l'accueil du public ce n'est pas simple, donc le choix de la Municipalité, extrêmement clair, a été rappelé à l'équipe de maîtrise d'œuvre lors de la dernière réunion.

M. Patrick BONTEMPS : Je voudrais développer un peu les arguments de Christophe LIME, donc je serai bref. Premièrement, en ce qui concerne la dimension agglomération, Éric ALAUZET et Christophe LIME viennent de le dire, le projet initial a été fait alors que l'Agglomération n'était pas encore ce qu'elle est, donc je veux dire que c'est un non-sens que de vouloir raisonner à ce niveau. Sur le problème du stationnement, le match de Saint-Étienne, plus de 6 000 spectateurs, 20 minutes pour dégager l'ensemble du quartier après la fin du match, là encore on ne sera jamais à ces dimensions-là sur le Palais des Sports donc l'argument ne tient pas. Quand j'entends parler de l'équipement Nord Franche-Comté, moi j'ai une conception du sport qui fait qu'effectivement quand on a un milieu sportif vivant et riche, on lui propose des équipements mais on ne crée pas artificiellement un équipement pour ne rien mettre dedans. Imaginez aussi l'équipe de l'ESBF qui, en match de championnat accueille 1 000 spectateurs dans une enceinte de 6 000 places, là encore les clubs avec qui on a travaillé sur cet équipement sont tout à fait en phase avec nous et sont tout à fait satisfaits de l'outil qu'on va leur proposer et c'est cela l'élément déterminant. Le projet a été construit avec eux et pour eux et ils sont tout à fait contents, tout à fait heureux de voir cet équipement arriver prochainement. Donc là aussi soyons sérieux.

M. LE MAIRE : Vous avez compris qu'entre la satisfaction de deux Jean, un qui est Président d'un club et le nôtre ici, je préfère que ce soit le Président du club qui soit satisfait. Madame WEINMAN, vous n'avez pas pris la parole déjà deux fois ? Il me semble que si, donc on en reste là, à moins que ce ne soit qu'une demi-seconde ? Alors allez-y à titre exceptionnel.

Mme Nicole WEINMAN : A Micropolis combien de parkings, et combien de fois servent-ils par semaine ?

M. LE MAIRE : Vous demanderez cela à Claude GIRARD qui est le Président de la SEM. Je mets donc ce projet aux voix en me félicitant qu'il avance. Je ne m'attendais pas à ce que vous soyez emballés, j'attendais un peu plus de collaboration mais enfin, il avance et puis c'est un bon projet. Je remercie M. CHABANNE et son équipe de tout le soin qu'ils mettent à ce que ça se passe bien. Je me suis rendu à Lyon dans le Cabinet d'Architecture de M. CHABANNE et c'est vrai qu'on a été impressionné par le sérieux de votre entreprise, le professionnalisme avec lequel sont traités ces dossiers. En sortant j'ai dit à Jean-Loup COLY et à Christophe LIME que je n'avais aucune inquiétude quant à notre projet confié à des professionnels».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission Patrimoine, le Conseil Municipal, à l'unanimité (11 Conseillers n'ayant pas participé au vote), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 6 octobre 2003.